

Exproprier

/// IDEUTSCHE
WOHNEN & CO
ENTEIGNEN

Deutsche

Wohnen & Co

Les groupes immobiliers tels que Deutsche Wohnen, Vonovia, Akelius et Co. font des profits absurdes sur l'augmentation de nos loyers. Nous ne l'acceptons plus. La pétition pour un référendum „**Deutsche Wohnen & Co. enteignen**“ a pour objectif de socialiser plus de 240 000 appartements appartenant à ces groupes immobiliers. Nous avons besoin de collecter 170 000 signatures en quatre mois, entre février et juin, afin qu'un référendum puisse être organisé en septembre 2021. Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place des équipes de quartier à travers la ville pour organiser la collecte des signatures.

Tu souhaites en savoir plus sur notre campagne ? Tu souhaites savoir comment participer en anglais et dans d'autres langues ? Alors écris-nous à l'adresse suivante:

right2thecity@dwenteignen.de

Qui sommes-nous et que voulons-nous ?

L'initiative „Deutsche Wohnen & Co. Enteignen“ collecte des signatures pour une pétition visant à organiser un référendum . Notre objectif est d'exproprier les parcs immobiliers qui appartiennent aux groupes immobiliers qui possèdent plus de 3000 appartements à Berlin. Nous voulons transformer ces appartements en propriété publique. Pour ce faire, nous nous référons à l'article 15 de la Loi fondamentale, qui permet la socialisation des terres.

Pourquoi socialiser?

Les groupes tels que Deutsche Wohnen, Vonovia, Akelius et Co. sont les principaux responsables de la folie des loyers à Berlin. Leur modèle économique consiste à profiter de l'augmentation de nos loyers. Nous ne pourrions mettre fin à la crise du logement qu'à condition de gérer les logements de manière démocratique et dans l'intérêt général.

Si nos logements étaient socialisés, nos loyers ne serviraient plus à financer les profits des sociétés de logement. Au lieu de cela, les loyers pourraient être abaissés pour ne payer que les coûts qui existent réellement. De plus, les locataires seraient beaucoup plus impliqués dans les prises de décision.

La socialisation n'a pas à être coûteuse. Selon l'article 15 de la Loi fondamentale, il est possible d'indemniser ces sociétés en dessous du prix du marché. Nous avons fait les calculs. Les coûts d'expropriation peuvent être remboursés par les revenus locatifs. Cela ne pèsera pas sur le budget du Land de Berlin.

